

Services offerts à l'école

Certains élèves de notre école éprouvent des défis sur le plan des habiletés sociales et de l'apprentissage, et ce, à des degrés divers. En tenant compte des ressources spécialisées qui lui sont allouées annuellement, il appartient à la direction de cibler les élèves qui auront un soutien spécifique, soit tout au long d'une année scolaire ou pour quelques semaines. Il est bon en outre de rappeler :

- que les services aux élèves sont réservés à des élèves répondant à des critères déterminés par l'école. Il s'agit d'élèves en échec ou en grandes difficultés académiques et/ou sociales. En conséquence, les parents désireux de répondre à un besoin particulier de leur enfant doivent parfois se tourner vers le privé ;
- qu'un plan d'intervention peut être élaboré pour un élève dont les besoins répondent à des critères particuliers ;
- que la décision d'ouvrir ou de fermer un plan d'intervention relève de la direction laquelle prend appui sur les recommandations d'un ensemble d'intervenants.

L'éducation spécialisée

La technicienne ou le technicien en éducation spécialisée travaille et collabore avec tous les membres de l'équipe-école. Elle ou il s'engage dans une pratique qui favorise le développement intégral de l'élève. Voici les actions que peut faire la ou le TES :

- Rencontres ponctuelles avec des élèves ayant des difficultés momentanées;
- Animer des séances visant à développer des habiletés sociales;
- Être présent sur la cour d'école lors des récréations ou aux entrées le matin et le midi;
- Superviser des élèves en suspension;
- Faire des suivis téléphoniques avec les parents;
- Faire des activités de médiation;
- En tout temps, favoriser le retour au calme.

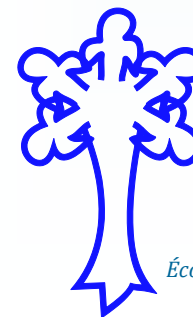
École Notre-Dame-de-Grâce

5435, avenue Notre-Dame-de-Grâce

Téléphone 514-596-5676

Courriel : ndg@csgm.qc.ca

Informations sur les services aux élèves



École Notre-Dame-de-Grâce

L'orthophonie

L'emploi d'orthophoniste comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage et d'évaluation des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des troubles de l'audition, du langage, de la parole ou de la voix ainsi que de détermination et de mise en œuvre d'un plan de traitement et d'intervention en orthophonie, dans le but de développer, de restaurer ou de maintenir les aptitudes de communication de l'élève en interaction avec son environnement et faciliter son cheminement scolaire.

À l'école Notre-Dame-de-Grâce, le rôle de l'orthophonie est d'intervenir, en prévention, auprès d'un groupe d'élèves présentant des difficultés communes ou des problématiques particulières afin de faciliter leurs apprentissages et leur insertion sociale. Pour être en cohérence avec les appuis ministériels, les interventions sont offertes aux élèves du préscolaire et de 1^e année.

(réf, plan de classification)



L'orthopédagogie

L'orthopédagogie est la science de l'éducation dont l'objet est l'évaluation et l'intervention relatives aux apprenants susceptibles de présenter ou présentant des difficultés d'apprentissage scolaire, incluant des troubles d'apprentissage.

Voici des tâches liées au travail de l'orthopédagogue:

- Dépister, identifier et évaluer les difficultés et les troubles d'apprentissage;
- Assister et conseiller l'enseignant dans ses interventions pédagogiques(moyens d'adaptation ou flexibilité) auprès des élèves manifestant des difficultés d'apprentissage;
- Soutenir les élèves, en groupe ou en individuel, à la lecture, l'écriture et au raisonnement mathématique;
- Tenir des dossiers détaillés des progrès des élèves;
- Référer l'élève, dans certains cas, à d'autres spécialistes;
- Entraîner à l'utilisation des outils technologiques pour les élèves dont la mesure est au plan d'intervention;
- Participer à l'élaboration et à la révision des plans d'intervention des élèves suivis.

La psychoéducation en milieu scolaire

Le psychoéducateur en milieu scolaire intervient auprès des élèves présentant des vulnérabilités ou des difficultés d'adaptation. Il accompagne le milieu scolaire dans le choix des interventions appropriées. Au quotidien, le psychoéducateur est appelé à collaborer avec divers intervenants. Il contribue également à comprendre et à aider ces élèves, directement ou par la voie d'un appui au milieu. Les élèves peuvent être rencontrés individuellement ou en sous-groupe. L'autorisation des parents est nécessaire pour commencer les rencontres.

Le psychoéducateur privilégie l'action sur le terrain. Il est présent dans le quotidien des élèves qu'il accompagne et prend appui sur le « vécu partagé » avec eux. Partenaire des enseignants et des directions d'établissements, il évalue différentes problématiques et propose des solutions propres aux besoins non seulement des individus mais également des milieux à qui il vient en aide.

(source : www.ordrepesd.qc.ca)

